

S A R L S E C O R

Société de Commissariat aux Comptes

Sophie BEUZEN - Annie TOSSER - Norbert BEUZEN - Roland BLOUIN
Pascal BOUCHER - Edouard JEGOU - Guy BRILLAT - Michel COMBE
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

Association M.A.J

16 Rue Eugène Potier

29600 MORLAIX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code du Commerce, nous avons été avisé des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelles d'autres conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Reconduction tacite sans écrit pour un an de la convention entre la Ville de Morlaix pour le quartier de la Boissière aux mêmes conditions soit 82 300 €.

La convention pour le quartier gare pour la période 2009-2011, financée conjointement par :

La Ville de Morlaix pour	7 000 €
Le CCAS de Morlaix pour	2 700 €
Le Conseil Général du Finistère pour	7 100 €
La C.A.F pour	12 127 €

*Fait à Morlaix,
le 9 avril 2010*

Edouard JEGOU,
Mandataire social
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Annie TOSSER,
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes